

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet de ZA Bois de Bramard

De : <audrey@tonson.fr>

Date : 23/05/2022 22:44

Pour : <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Bonjour

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un courrier d'opposition au projet de ZA Bois de Bramard

Vous en souhaitant bonne réception

Bien cordialement

Audrey Tonson

— Pièces jointes : —

Document1.docx

13,6 Ko

Audrey TONSON
24 route de Jonzieux
43240 Saint Just Malmont

Préfecture de la Haute Loire
6 avenue du General de
Gaulle
43000 Le Puy en Velay

Le 23 Mai 2022
A Saint just Malmont

Objet : Projet ZA du Bois de Bramard
A l'att de M. Eric Etienne, le préfet de la Haute-Loire
Et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussignée Mme Audrey Tonson résidente sur la commune de Saint Just Malmont manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet ce projet est pour moi un non sens tant sur l'aspect écologique qu'économique.
Sur le plan écologique, comment peut on envisager de détruire toute une foret pour implanter des bâtiments industriels alors que d'autres zones vierges pourraient être utilisées ?

Des bâtiments sont a ce jour non utilisés sur la commune, pourquoi ne pas réhabilité l'existant ?

Sur le plan économique, qui va supporter le cout de cette construction ? Un tel projet ne peut qu'être porté unanimement or aujourd'hui toutes les communes de la communauté de commune ne sont pas porteuses de ce projet.

De plus et d'un point vue industriel quelles études ont-elles été menées sur les entreprises amenées à occuper cette zone, quelles entreprises sont prêtes à supporter le prix d'un tel aménagement.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

Cordialement

Audrey Tonson